

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 24 mai 2022

Date de la

Convocation :

19 mai 2022

Date d’Affichage :

25 mai 2022

Objet : Délibération n° 2022-072

**Autorisation de survol du Domaine Public Communal, DP00518322H0029,
Mme SERTOOUR Natalia.**

**L’an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mai à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 – Nombre de pouvoirs : 2

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROUX Catherine.

Étaient représentés : Mme AUGIER Laetitia par Mme ROUX Catherine, M. LAURENT Sylvain par M ARNAUD Cyril.

Absente excusée : Mme ROMAN Leslie.

Mme GRANET Céline a été élue secrétaire de séance.

VU la demande déposée par Mme SERTOOUR Natalia qui, dans le cadre du projet d’aménagement de la maison située au n° 2 de la rue de Gatchelou, parcelle cadastrée n° 314 de la section A, sollicite une autorisation du survol du domaine public communal pour une réfection de toiture,

VU la demande préalable de travaux n° DP00518322H0029 déposée à cet effet,

CONSIDERANT que ce projet se fera dans l’emprise du survol du domaine public existant,

VU l’avis favorable de la commission « Travaux-Urbanisme »,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **DONNE** un avis favorable pour le survol du domaine communal conformément à la demande susvisée.
- **DIT** que la présente autorisation fera l’objet d’un arrêté du Maire après obtention de l’autorisation d’urbanisme sus visée.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE